

La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

23^{ème} année - N° 4340 - Mardi 21 Mars 2023 - Prix : 200 Fc

MOUVEMENT D'HUMEUR À L'AIMPSI

Les agents frondeurs ne décollèrent pas



La contestation contre Maamoune Chakira, directeur des aéroports des Comores ne faiblit pas, malgré les arrestations opérées au lendemain du déclenchement du mouvement d'humeur. Depuis vendredi dernier le patron des ADC fait face à une fronde interne d'une partie des agents, contestant sa gestion et réclamant son départ. Le samedi 18 mars, M. Chakira n'a pas pu regagner son bureau, des manifestants survoltés lui ont bloqué l'accès. Hier lundi, les agents ont assuré le service minimum à l'AIMPSI.

LIRE SUITE PAGE 3



Ministère des Finances, du Budget
et du Secteur Bancaire

Administration Générale des Impôts Et du Domaine

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Moroni, le 12 mars 2023

DERNIER DELAI DE PAIEMENT DES VIGNETTES AUTOMOBILES, PATENTE ET TAXE DIESEL FIXÉ AU VENDREDI 31 MARS 2023

L'Administration Générale des Impôts et du Domaine, informe les propriétaires des véhicules de tourisme, des véhicules utilitaires et des véhicules de transport de voyageurs ainsi que les professionnels, que la période légale d'acquiescement des vignettes automobiles, de la taxe diesel et de la patente pour l'année 2023 prendra fin le vendredi 31 Mars 2023 à minuit (0h00).

La Direction Générale des Impôts a mobilisé tous les moyens pour que l'opération de vente des vignettes

automobiles se déroule dans les meilleures conditions sur l'ensemble du territoire. **Les vignettes seront disponibles dans nos centres des impôts de Moroni, Mutsamudu et Fomboni dès ce lundi 13 mars 2023 et dans les sous-centres des impôts dans le courant de la semaine.**

Pour éviter tout éventuel désagrément, les contribuables sont invités à s'acquiescer de cette obligation légale, dès le lancement de l'opération, sans attendre l'approche de la fin de la période légale.

Aussi, l'attention des automobilistes est attirée sur la nécessité de s'assurer du tarif légal de la vignette dont ils devront s'acquiescer, en se référant au tableau des tarifs annexés au présent communiqué et conformément au Code Général des Impôts.

Contact Presse :
Youssef Ismail – 332 78 27

RÉCONCILIATION ENTRE L'ARABIE SAOUDITE ET L'IRAN

Les Comores saluent l'accord tripartite

En froid depuis sept ans, l'Arabie Saoudite et l'Iran ont conclu un accord surprise le 10 mars dernier pour normaliser leurs relations. Et c'est à Pékin qu'ils l'ont signé, ce qui va désormais amorcer un dialogue de paix entre les deux pays, grâce à une médiation de la République populaire de Chine.

Le Royaume d'Arabie Saoudite, la République islamique d'Iran et la République populaire de Chine ont publié conjointement vendredi 10 mars dernier, une déclaration tripartite qui annonce un accord trouvé entre les deux pays. Suite à « l'initiative généreuse de Son Excellence Xi Jinping, président de la République populaire de Chine, et à la médiation de la Chine qui a abouti à développer les relations de bon voisinage entre le Royaume d'Arabie saoudite et la République islamique d'Iran », peut-on lire dans ce communiqué publié par l'Agence de Presse saoudienne spa.gov.sa qui

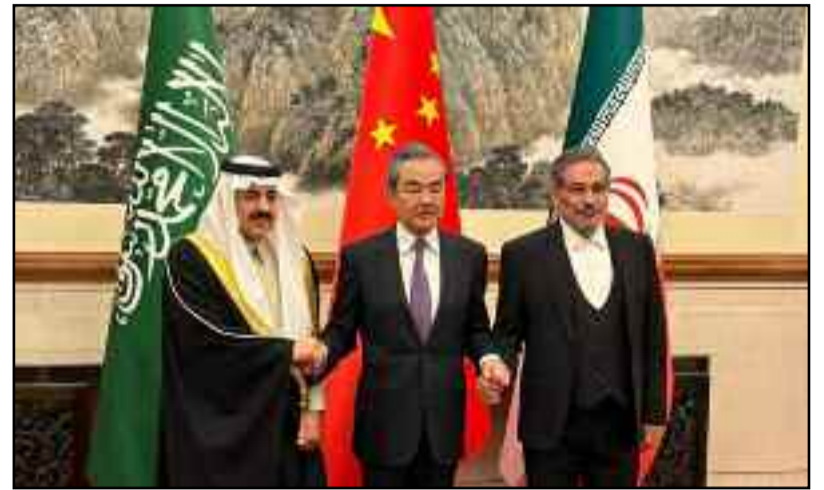
précise les signataires à Pékin, a savoir : le secrétaire du Conseil suprême de la sécurité nationale d'Iran Ali Shamkhani, le directeur du bureau de la Commission centrale des affaires étrangères chinoises Wang Yi et le ministre d'État Musaad bin Mohammed al-Aiban.

« Les trois Etats ont exprimé chacun de son côté leur volonté de tout mettre en œuvre pour renforcer la paix et la sécurité régionales et internationales », écrit l'agence de presse qui précise également que le Royaume d'Arabie Saoudite et la République islamique d'Iran sont parvenus à un accord qui officialise la reprise des relations diplomatiques entre les deux pays et la réouverture de leurs ambassades et représentations respectives dans un délai maximum de deux mois.

L'accord entérine leur volonté commune de respecter la souveraineté des Etats et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures, comme ils ont convenu que leurs ministres des affaires étrangères tiendront une réunion pour activer

cet accord, organiser l'échange d'ambassadeurs et discuter des moyens de renforcer les relations bilatérales. Ils ont par ailleurs convenu d'activer l'accord de coopération en matière de sécurité, signé le 17 avril 2001 et l'accord général de coopération dans le domaine de l'économie, du commerce, de l'investissement etc., signé le 27 mai 1998.

C'est l'aboutissement d'un Consensus trouvé entre le Président Xi Jinping et les deux dirigeants respectifs du Royaume saoudien et de l'Iran, sur l'accueil et le parrainage de la Chine des pourparlers. « Les deux pays ont ainsi affiché leur désir de résoudre leurs différends par le dialogue et par la diplomatie dans le cadre de la fraternité entre les deux pays, et conformément aux principes et objectifs des chartes des Nations Unies, de l'Organisation de la coopération islamique, ainsi qu'aux Conventions et aux normes internationales », peut-on lire sur un Twitte de l'ambassade d'Arabie Saoudite à Moroni qui a d'ailleurs publié cette nouvelle le vendredi 10



mars dernier.

Cet accord tripartite a été salué par un certain nombre de pays arabes et islamiques dont l'Union des Comores. Le ministère des affaires étrangères et de la Coopération internationale de l'Union des Comores a publié le 13 Mars dernier une déclaration en arabe saluant l'accord retrouvé sur le rétablissement des relations diplomatiques entre le Royaume d'Arabie Saoudite

et la République islamique d'Iran. « L'Union des Comores souhaite que cette étape contribuera à renforcer les bases de la sécurité et de la stabilité dans cette région importante et à la promotion d'une coopération positive et constructive pour tous les peuples de la région et du monde entier », lit on dans ce communiqué.

Ibnou M. Abdou

SANTÉ PUBLIQUE :

L'ONG Santé-diabète entend poursuivre la sensibilisation

Dans le cadre du suivi des activités de lutte contre le diabète, financées par l'ONG Santé diabète, le deuxième comité de pilotage s'est tenu à Moroni. Cette réunion avait pour objectif de valider les plans stratégiques et opérationnels et les rapports d'activités élaborés par le comité technique, de partager et coordonner les actions des partenaires intervenant dans la lutte contre le diabète. C'était l'occasion aussi de primer les journalistes engagés dans la lutte contre cette maladie.

En présence de la ministre de la santé, l'ONG Santé-diabète a tenu sa deuxième réunion du comité de pilotage vendredi 17 mars dernier à Moroni. Cette réunion avait pour but de valider les plans stratégiques et opérationnels et les rapports d'activité élaborés par le comité tech-



nique. Il s'agissait également de partager et coordonner les actions des partenaires intervenant dans la lutte contre le diabète et les comorbidités diabète TB/VIH en Union de Comores. Ensuite de faire un plaidoyer pour la mobilisation des ressources financières en vue d'améliorer la prévention et la prise en charge du diabète et ses comorbidités.

Interrogée par la presse, la cheffe

de projet «offres de soins de santé», Dr Rachmat Attoumane Ben Ali a expliqué que cette réunion de haute envergure a pour objectif principal de faire l'évaluation des précédentes activités pour la période de mars 2022 à février 2023. « À l'issue de cette réunion, nous allons aussi faire le point sur les activités qu'on fera cette année. Il était question de faire un rétrospectif de l'année précédente.

L'année dernière, nous avons mené une campagne de dépistage sur l'ensemble du territoire national. Nous avons dépisté 10.000 personnes. 900 d'entre eux ont le diabète et plus de 1000 personnes sont hypertendus. Nous avons mobilisé les associations de lutte contre le diabète, de lutte contre le VIH et l'ONG Tas. Nous avons aussi formé des membres de certaines associations pour qu'ils puissent continuer la sensibilisation dans leurs milieux », indique-t-elle, avant de mentionner les formations des infirmiers des hôpitaux de troisième référence à savoir : les Chri et les Chn, les districts sanitaires, les postes de santé et plus de 25 journalistes comoriens pour qu'ils mènent des sensibilisations et accompagner toutes les activités de Santé-diabète. L'ONG a formé deux médecins en diabétologie.

C'était l'occasion pour l'Ong de

primer les journalistes qui ont contribué dans la lutte contre le diabète aux Comores dans la période de 2022-2023. Sur les vingt-cinq journalistes formés, huit d'entre eux ont été nommés pour le brillant travail qu'ils font en accompagnant l'Ong. Il s'agit de Lyidine Abdallah, Idiamine Nadhir, Azim Ali, Moinourour Moindjie, Nourina Abdoul-Djabar, Andjouza Abouheir, Djabir Kassim.

Pour cette année, l'organisation va renforcer leurs liens avec le ministère de la santé ajoutant vouloir non seulement maintenir la sensibilisation sur le diabète, mais aussi sur les comorbidités VIH. « Si les citoyens arrivent tous à comprendre les moyens de prévention, ce sera encore mieux. Nous envisageons d'étendre les campagnes de sensibilisation en milieu scolaire », conclut-elle. .

Andjouza Abouheir

AGRICULTURE

34700 plants arboricoles et pépinières remis aux agriculteurs et aux CRDE

Dans le cadre du projet PIDC (Projet intégré de développement des chaînes de valeurs et de la compétitivité), une mission pour la distribution des plants arboricoles et la remise officielle de pépinières d'arboriculture a séjourné à Mohéli du mercredi 15 au samedi 18 mars. Une cérémonie a été organisée, à cette occasion le vendredi au CRDE de Fomboni où plusieurs autorités et agriculteurs ont pris part.

Au total 34700 plants arboricoles ont été distribués et 2 pépinières d'arboriculture ont été installés et remis officiellement aux responsables des CRDE de Mledjelé et de Fomboni. 347 agriculteurs ont bénéficié de ces plants. Le secrétaire général adjoint du ministère de l'agriculture et plusieurs responsables du PIDC ont fait le déplacement depuis Moroni pour ces distributions et remise.

Ceci parce qu'il est constaté,

selon ces responsables, qu'en dépit des niveaux de production en constante augmentation, le secteur agricole, principal levier du développement économique, reste confronté à de nombreuses difficultés liées au manque d'organisation, à l'insuffisance des investissements, surtout privés, à la non transformation industrielle de sa production et une faible prise en compte de la filière fruiticole pour laquelle des réflexions sont nécessaires pour

faciliter son développement.

Ainsi, « le développement de l'arboriculture permettra d'accélérer la croissance de la production agricole, réduire les prix à la consommation, assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et soutenir la transformation et l'industrialisation » soutiennent ces responsables, lors de la cérémonie tenue vendredi dernier au CRDE de Fomboni.

Les bénéficiaires de ces citronniers, orangers et autres, notamment

des femmes, n'ont pas manqué de remercier le gouvernement et le projet PIDC d'avoir pensé à eux et espèrent que ces plants donneront les résultats escomptés. Cette cérémonie de distribution a été également honorée par les autorités insulaires qui encouragent les producteurs à ne plus lâcher prise car c'est l'avenir du pays.

Riwad

MOUVEMENT D'HUMEUR À L'AIMPSI

Les agents frondeurs ne décolèrent pas

Calé dans le siège arrière, escorté par trois militaires de la force spéciale des aéroports, la voiture banalisée dans laquelle se trouvait Maamoune Chakira, directeur général des aéroports des Comores (ADC) est contraint de rebrousser chemin, sous les cris des manifestants survoltés. Ces derniers lui ont bloqué l'accès à son bureau. Depuis l'annonce qu'il a faite de vouloir procéder à une vague de licenciement, le patron des aéroports s'est mis à dos une partie du personnel. Surnommé Poutine par le personnel pour sa méthode de gestion jugée par ses détracteurs, très brutale, cet expert en aviation civile s'est permis ces derniers temps quelques écarts, selon les grévistes.

Des dépenses occasionnées pour un déplacement avec son équipe à

Mwali, l'achat onéreux de voitures sont entre autre, la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. La contestation qui couvait à l'intérieur a commencé à rejaillir ce vendredi quand quelques agents ont décidé d'abattre le mur de la peur, réclamant à vive voix son départ.

« Les autorités de ce pays devront savoir faire la différence entre un expert et un gestionnaire. Une entreprise, c'est pour un gestionnaire. Cet homme n'est pas un bon gestionnaire. Ça fait déjà six mois voir une année qu'il est là. Il ne connaît rien d'autre que licenciement et suspension », déplore un certain Djaloud du service exploitation. Pour Youssouf Abdou, le directeur des aéroports est certes un expert en aviation, mais il s'est avéré qu'il soit un piètre administrateur. A l'entendre, le directeur des ADC dit

tout et son contraire. Consultant qu'il était, il a créé un service de sécurité sur la piste, qu'il le supprimera aussitôt promu directeur général.

« J'étais parmi ceux qui ont applaudi, en apprenant sa nomination. Car, j'avais un espoir qu'expert qu'il est, la société se développera et s'ouvrira à des compagnies telles que British Airways, Lufthansa. Quelle fut ma déception », lance cet agent du service NTIC qui regrette la fermeture de la cantine qui faisait gagner à la société 500% de bénéfice, d'après lui. Même réaction de colère pour Oussoufa Abdou, secrétaire général des délégués du personnel selon qui les employés ont le sentiment que le patron des ADC les méprise.

« Nous avons à maintes reprises cherché à le rencontrer, en tant que délégués du personnel. Un service

qu'il a lui-même contribué à mettre en place. Il nous a fermé la porte. Parce que nous nous sommes opposés à son plan de licenciement massif. Pire, nous avons prévu d'organiser une rencontre avec le personnel. Il a convoqué une réunion le même jour à la même heure. On en a marre », peste-t-il. M. Abdou rejoint son collègue Youssouf Abdou sur le fait que le directeur a un double discours.

D'après lui, Maamoune Chakira fait savoir que la santé financière de la société est mauvaise. Il ordonne au même moment des dépenses colossales pour l'achat des 4x4 neuves et un déplacement à Mwali aux frais de la princesse. « Pendant que les bus du personnel sont tous hors d'usage. Et les employés ne touchant que 70% de leur salaire, malgré la reprise effective des activités », a-t-il soutenu, pro-

mettant que la contestation se poursuivra aussi longtemps que le directeur sera maintenu à son poste. A noter qu'au lendemain du déclenchement du mouvement d'humeur, la gendarmerie a procédé à des arrestations des principaux meneurs du mouvement. Cinq personnes sont toujours maintenues en garde à vue, après avoir été entendus par le parquet. La contestation s'est poursuivie hier lundi à l'AIMPSI où des agents ont assuré le service minimum. La Gazette des Comores a appris qu'une délégation des grévistes a été reçue par le secrétaire général du gouvernement dans la matinée. Le directeur contesté balaie toutes les accusations d'un revers de la main. Lire notre interview.

Maoulida Mbaé

PRÉPARATION ET RIPOSTE DES URGENCES DE LA COVID-19 :

Vers une consolidation des acquis

Trois jours de partage, d'exercice et des recommandations, l'atelier de la « Revue Intra Action (RIA) » de la gestion covid-19 a pris fin jeudi 16 mars dernier. Cet exercice a permis aux acteurs de réfléchir et d'identifier les domaines d'amélioration afin de renforcer la réponse aux attentes de la population et se préparer à toutes éventualités.

Après trois jours de partage d'expérience des trois années de pandémie de covid-19, l'atelier sur la « Revue Intra Action (RIA) » a baissé le rideau jeudi 16 mars à Moroni. Organisé par le ministère de la santé avec l'appui de l'OMS, cet exercice scientifique recommandé à tous les pays membres de l'Oms qui ont

signé le RSI avait pour objectif de contribuer à la consolidation des capacités de riposte à la COVID-19 de l'Union des Comores, à interrompre la transmission et de minimiser son impact sanitaire et socio-économique sur toute l'étendue du territoire national.

Dans sa prise de parole, la ministre de la santé, Loub Yakouti Attoumane a salué les efforts des participants pour leur assiduité durant ces trois jours. Elle a fait un bref rappel de la crise covid, les tenants et les aboutissants. « La période a été difficile mais nous avons tenu grâce à l'implication de tout un chacun, grâce au soutien de nos partenaires, de la population, des medias, etc. J'espère que le travail fait ici ne sera pas resté sous tiroir mais va être suivi », souligne-

t-elle.

De son côté, le représentant de l'Oms Dr Abdoulaye Diarra a estimé que les Comores ont la chance d'avoir une entrée tardive du virus. Pendant ce temps, le pays et les partenaires suivaient les informations des autres pays et s'était mieux préparé. « Je salue l'implication de tout un chacun, des efforts de la ministre de la santé pour son implication, elle travaillait de jour comme de nuit, sur le terrain. On a pu gérer les flambées avec l'appui des partenaires. On a été un peu secoué, nous avons eu un plan de riposte mais l'implication des autorités a bien fonctionné. Cet exercice va nous permettre de tirer des leçons sur les aboutissants, les lacunes et proposer des pistes d'amélioration. J'ai eu des échos et je suis très satisfait des choix des parti-

cipants. Chaque personne a joué un rôle lors de la gestion de la covid », précise-t-il, tout en s'engageant que les recommandations faites à l'endroit des partenaires seront toutes mises en œuvre.

Le directeur de la lutte contre la maladie, Nawirou Mhadji a expliqué que la question de la covid n'est pas terminée mais elle est à mi-chemin. « Neufs piliers ont été revus et dans chaque pilier, nous avons dégagé les bonnes pratiques, ce qui a bien marché, les lacunes, les défis que nous devons affronter. Nous avons transformé ces défis en action pour les corriger et nous avons identifié ensemble les actions à mettre en œuvre, à corriger et à préparer le pays à être très solide. Quelques lacunes ont émergé comme les centres de prise en charge par rapport à

l'accueil, le défi de diagnostic lié au laboratoire, la gestion des déchets, la question de la prévention et le contrôle des infections, etc. », explique-t-il.

Du côté des participants, la chargée des urgences au niveau de l'OMS, Docteur Sainda Mohamed explique que cet atelier très intense avait but de réunir les acteurs impliqués dans la riposte afin de tirer les leçons. Et comme toute lutte, il y a des bonnes stratégies et de mauvaises. « L'idée était de voir ce qui a fonctionné et ce qui ne l'a pas été. Les bons, nous allons essayer de les pérenniser. Les lacunes, nous avons opté pour un plan pour trouver une solution afin qu'on soit mieux préparé à toute éventualité », fait-elle observer.

Andjouza Abouheir

Trois questions au directeur général des aéroports des Comores, Maamoune Chakira qui fait face à un mouvement d'humeur sans précédent des agents de l'aéroport international prince Saïd Ibrahim. Cet expert en aviation civile répond sans détour à nos questions.

Question : Quelle est votre réaction par rapport au mouvement d'humeur de vos employés ?

Maamoune Chakira : J'ai invité le personnel à une réunion d'information sur les travaux d'extension de l'aérogare et autres initiatives d'investissements en cours, pour leur parler des implications en termes d'exploitation, notamment du transfert des passagers à l'arrivée de l'aérogare internationale vers l'aérogare domestique. Au moment de démarrer la réunion, un groupe d'individus s'est levé et a empêché la réunion en bousculant les membres de la direction et moi-même et tout autre membre du personnel ayant tenté de s'interposer, vociférant des menaces, et me séquestrant dans le salon VIP. Ils s'en sont pris par la suite à nos bureaux et aux véhicules

INTERVIEW

M. Chakira : " on m'a confié une mission et je l'accomplirai en toute sérénité "

de la société présents sur le site. Il ne s'agit pas de mouvement d'humeur, mais de déstabilisation d'une réunion professionnelle, tentatives de séquestration, faits de violence physique et verbale et tentative de prise de possession par la force de maté-

riel et bâtiments publics.

Question : Que répondriez-vous à ceux qui réclament votre tête ?

M.C : J'ignore auprès de qui ils réclament ma tête et sous quelle forme. En ce qui me concerne, on

m'a confié une mission et je l'accomplirai en toute sérénité avec la diligence et la patience que je dois à mon pays et aux autorités qui m'ont fait confiance. Pour le reste, chacun assumera son rôle et ses paroles en toute responsabilité.

Question : Les grévistes vous accusent d'une gestion calamiteuse et surtout d'un comportement de mépris envers vos employés. Que leur répondez-vous ?

M.C : Tout au long de ma carrière de 28 ans dans l'aviation nationale et internationale, j'ai eu à gérer des projets de plusieurs millions d'euros et des centaines d'employés de toutes catégories d'âge et de niveaux de qualification soumis aux plus hauts standards de gestion financière et de respect des conditions d'emploi. Mes parents et grands-parents m'ont donné une éducation traditionnelle comorienne

avec les plus hauts principes d'éthique et de respect de l'autre. Ce n'est pas à ce niveau et après toute cette éducation et expérience que je vais m'affoler pour un budget de quelques centaines de milliers d'euros et des jugements à l'emporte-pièces de jeunes qui n'ont malheureusement pas eu l'occasion de connaître et être guidé sur le fonctionnement d'une entreprise et les exigences de sécurité et de sûreté et qui n'ont pas les informations dont je dispose sur la vulnérabilité de nos aéroports. Je ne peux que leur pardonner ces jugements prématurés et renforcer davantage ma politique d'éducation et de pédagogie envers ceux qui sont disposés à suivre les processus enclenchés.

Propos recueillis par
Maoulida Mbaé





UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDRAUCARBURES

PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

APPEL A CANDIDATURE

Le Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores recrute pour son **Unité de Coordination de Projet (UCP)**, un spécialiste en Suivi Evaluation.

Les candidats intéressés sont priés de prendre connaissance des termes de référence en envoyant une demande à l'adresse mail suivante : djaanfaree@yahoo.fr Cc : ministerenergie0921@gmail.com ou de prendre connaissance des termes de référence à partir du lien ci-après : <https://soneleccomores.com/termes-de-references-pour-recrutement/>

Date de publication : 21 mars 2023

Date limite de dépôt des candidatures : 10 avril 2023 à 12h30 heure locale de Moroni

1. PROFIL REQUIS

Le Spécialiste en Suivi Évaluation de l'UCP devra :

- (a) Avoir un diplôme supérieur équivalent au moins Bac + 4 années, en Statistiques, informatique, Gestion de Projet ou autres domaines connexes;
- (b) Disposer d'une expérience professionnelle de 3 ans au minimum, dans le domaine du Suivi-Évaluation des projets de développement financés par la Banque Mondiale ou d'autres partenaires
- (c) Disposer des compétences avérées en gestion de projets en général et de suivi-évaluation en particulier.
- (d) Avoir une bonne connaissance en systèmes informatiques de suivi-évaluation et en définition d'indicateurs.
- (e) Avoir une maîtrise du français, la connaissance de l'anglais est souhaitée ;
- (f) Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power Point)
- (g) Avoir le sens de l'initiative et la capacité de travailler en équipe avec un minimum de supervision,
- (h) Avoir un esprit de contrôle, d'analyse et de synthèse
- (i) Le sens de la rigueur, de l'organisation et de respect de délai ;
- (j) Etre honnête et intègre ;
- (k) Disposer de bonnes aptitudes de communication et de travail en équipe.

Atouts :

- Expériences dans les projets financés par les partenaires au développement (BM, BAD, UE, AFD, BID, SNU etc).

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

2. LIVRABLES ET PERIODICITE

Rapports mensuel, trimestriel, semestriel et annuel de suivi

évaluation sur les réalisations significatives et montrant les progrès enregistrés.

PERIODE ET CRITERES DE PERFORMANCE

Durée du contrat

Le premier contrat sera d'une durée de 12 mois avec une période d'essai de 6 mois renouvelable une fois.

Si à l'issue de cette période de 12 mois, l'évaluation des performances est satisfaisante, le contrat sera d'un an, renouvelable selon les conclusions du rapport annuel d'évaluation de chaque année.

3. CONSTITUTION DU DOSSIER

1. Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

- Une lettre de motivation adressée à monsieur le Coordinateur de l'Unité de Coordination du Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores - Ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Hydrocarbures;
- Un curriculum-vitae actualisé ;
- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, certificats et tout autre document attestant l'expérience professionnelle ;
- Une lettre d'engagement à déclarer tout conflit d'intérêt avant l'entrée en fonction ;
- Une copie de la CNI ou Passeport.

2. Bien plus, le candidat devra avoir un casier judiciaire vierge et ne devra pas avoir été révoqué de la Fonction Publique, de la Magistrature ou d'un organisme parapublic ou privé ;

Des renseignements complémentaires en rapport avec les compétences, l'expérience et l'éthique des candidats présélectionnés pour le poste pourraient être vérifiés ultérieurement.

Les dossiers de candidature seront déposés au Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet, sis au TOPING, en face de chez Docteur KASSIM

4. CONDITIONS D'EMPLOI

- Le Spécialiste en Suivi Evaluation de l'UCP sera une personne physique et individuelle rattachée à l'Unité de Coordination du Projet ;
- C'est un poste individuel à temps plein ;
- Le Spécialiste en Suivi Evaluation de l'UCP est appelé à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en conflit d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui est assignée.

CHAMPIONNAT DE FOOTBALL, 18^E JOURNÉE

Fin de championnat palpitant, les deux clubs de Moroni chassent le leader

Avant la suspension du championnat par le ministère de la jeunesse et sports suite à l'agression des deux arbitres dans le match qui opposait Amitié club de Nyumamilima Mboinkou a Mlekezo club de Moidja Hamahamet, la 18^{ème} journée s'est jouée le week-end dernier.

Trois points, c'est l'écart qui sépare Djabal Club d'Ikoni à Volcan Club de Moroni. La différence n'est certes pas abyssale, mais la dynamique des deux formations penche en faveur des bleus d'Ikoni qui ne perde plus depuis le début de la phase retour du championnat. Dans le même contexte avant son départ pour la phase éliminatoire de la ligue des champions Arabe, Volcan Club a trébuché dans un match très mouvementé (1-2) contre Alize Fort de Salimani lors de la 17^{ème} journée.

Djabal Club quant à lui a pu s'en sortir avec moins de frais, surtout qu'il avait deux matchs très difficiles contre deux clubs de Bambao. Lors de la 17^{ème} journée contre Twamaya Club de Nvuni, le champion des Comores 2012 s'en est plutôt bien sorti en battant les rouges



de Mvouni par 5 buts à 1 et il a fait un match nul (1-1) contre son voisin Enfant des Comores. Le troisième larron dans cette lutte à trois est l'Union Sportive de Zilimadjou qui enchaîne des résultats en dents de scie. Avec deux défaites depuis le début de la phase retour, le club de Zilimadjou n'arrive pas à aligner des résultats positifs.

Si le double champion des

Comores semble marquer le pas, il n'est pas pour autant à la traîne au niveau du classement général. Avec 31 points, le double champion des Comores 2021, 2022 n'est qu'à quatre points du leader et a un petit point de son grand rival de la capitale, Volcan Club de Moroni. Battu à Hantsindzi (1-0), USZ a raté de passer devant les verts d'Iroungoudjani tenu en échec (0-0) par Etoile des

Comores, mais surtout de se rapprocher à un point du leader. La trêve forcée par l'acte ignoble de l'agression des arbitres est peut être bienvenue pour les deux clubs de la capitale pour mieux se remobiliser pour la fin du championnat qui promet d'être palpitante.

AS Badraoui

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
Toufé Maecha
Rédaction
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
Maoulida Mabé
Andjouza Abouheir
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
A Bardraoui
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX DE FINITION D'UN BÂTIMENT EN COURS DE CONSTRUCTION DEVANT ABRITER UN CENTRE CULTUREL

Avis d'Appel d'offres (AAO) UNION DES COMORES VILLE DE MITSOU DJE

COMITE DE PILOTAGE DU PROJET DE CONSTRUCTION DU CENTRE CULTUREL DE MITSOU DJE AAO N°001/COPIL/CCM /CC/03-23

TRAVAUX DE FINITION D'UN BÂTIMENT EN COURS E CONSTRUCTION DEVANT ABRITER

UN CENTRE CULTUREL, EN QUATRE (4) LOTS :

- Lot 1 : TRAVAUX AU SOUS SOL
- Lot 2 : TRAVAUX AU REZ-DE-CHAUSSEE
- Lot 3 : TRAVAUX A L'ETAGE
- Lot 4 : TRAVAUX DE TOITURE

1. Le Comité de Pilotage (COPIL) du projet de construction du centre culturel de Mitsoudjé a reçu une subvention provenant de la ville de Mitsoudjé pour financer le coût des travaux au titre du Contrat AOO N°001/COPIL/CCM/CC/03-23

« TRAVAUX DE FINITION D'UN BÂTIMENT EN COURS E CONSTRUCTION DEVANT ABRITER UN CENTRE CULTUREL, EN QUATRE (4) LOTS ».

2. La cellule de coordination du projet sollicite maintenant des offres fermées de la part des soumissionnaires répondant aux qualifications requises.

Les lots comprennent :

- Lot 1 : Les travaux de finition du sous-sol (nettoyage, dallage et poteaux en bétons, escaliers, carrelage, menuiserie métallique et en aluminium, peinture, électricité et climatisation ...)
- Lot 2 : Les travaux de finition du Rez-de-chaussée (nettoyage, dallage et poteaux en bétons, travaux de maçonnerie, fosse septique, escaliers, carrelage, menuiserie en bois et en aluminium, peinture, électricité, plomberie, climatisation ...)

- Lot 3 : Les travaux de finition du premier étage (nettoyage, dallage et poteaux en bétons, travaux de maçonnerie, escaliers, carrelage, menuiserie en bois et en aluminium, peinture, électricité, plomberie-assainissement, climatisation ...)
- Lot 4 : Les travaux de toiture

Les lots 2 et 4 sont à tranches fermes et les lots 1 et 3 à tranches optionnelles.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres (AO) telle que définit dans les Politiques nationales pour la passation de marchés portant sur des travaux et ouvert à tous les soumissionnaires tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.

4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de coordination et prendre connaissance du Dossier d'appel d'offres

5. Les exigences en matière de qualifications comprennent des conditions d'ordre technique, financier, légal et autres qui sont présentées dans le Document d'Appel d'Offres.

6. Les soumissionnaires intéressés peuvent récupérer gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à cette adresse électronique : ccmitsudje@gmail.com

7. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le samedi 15 avril 2023 à 14h00

PM. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes physiquement devant les représentants des soumissionnaires qui auront décidé d'être présents en personne le mardi 18 avril à 16H PM.

8. Toutes les offres doivent être accompagnées d'une Déclaration de validité de l'offre conforme à la Déclaration type figurant dans le Document d'Appel d'Offres. La durée fixée pour la validité de l'offre est de 150 jours. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Cellule de coordination du projet de construction du centre culturel de Mitsoudjé, Bâtiment de l'Ecole Primaire Publique de Mitsoudjé, Premier étage (CLEF), Mitsoudjé-Hambou.

Pour tout renseignement administratif et technique, veuillez prendre contact respectivement avec le secrétariat administratif (tel : 339 84 97) et le BERCC (tel : 322 32 68 – Email : berc2304@gmail.com).

Une réunion de préparation suivie d'une visite du site sera organisée le samedi 25 mars à 10h à l'adresse citée ci-dessus pour tous les intéressés.

Al-habib Said Tohir
Coordinateur



COMMUNIQUE DE PRESSE



PROJET D'APPUI A LA MISE EN PLACE DE L'ASSURANCE MALADIE GENERALISEE EN UNION DES COMORES – PAAMG -

3E REUNION DU COMITE DE PILOTAGE

Hôtel Le Rétaj, 17 mars 2023

Un troisième Comité de pilotage du **Projet d'Appui à la mise en place de l'Assurance Maladie Généralisée aux Comores (PAAMG)**, s'est tenu ce jour. Les échanges ont principalement porté sur **l'adoption d'une feuille de route pour 2023**, précisant les démarches à conduire et les responsabilités partagées des acteurs impliqués dans le projet.

Il a été co-présidé par **Madame Loub Yakouti Athoumane**, Ministre de la Santé, de la Solidarité, de la Protection sociale et de la Promotion du genre, et **Monsieur Sylvain Riquier**, Ambassadeur de France en Union des Comores, en présence de Monsieur le Ministre des Finances, du Budget et du Secteur bancaire, de Monsieur le Ministre de l'Intérieur, de l'Information, de la Décentralisation et de l'Administration territoriale, chargé des relations avec les Institutions, et de Monsieur le Ministre de la Jeunesse, de l'Emploi, du Travail, des Sports, des Arts et de la Culture.

Le lancement opérationnel de l'AMG interviendra au deuxième semestre de l'année 2023, à travers une phase pilote d'expérimentation, qui couvrira un échantillon représentatif de la population comorienne. Elle permettra de tester les approches et les modalités de gestion de l'AMG, ainsi que l'ensemble des paramètres techniques et juridiques, en vue de son **extension géographique sur l'ensemble du territoire** par la suite.

Le pilotage stratégique du projet AMG, qui bénéficie d'un financement de 16 millions d'euros mobilisés par l'AFD, est assuré par le Secrétariat Général du Gouvernement. Depuis le dernier Comité de pilotage (19 juillet 2022), ont été réalisées les études techniques préalables à l'opérationnalisation de l'AMG, en particulier celles liées au cadrage actuariel, aux sources de financements et à la mise en place d'un **système d'information et de gestion performant**.

Parmi les propositions de la feuille de route 2023 figurent : **un « panier de soins » adapté aux besoins de la population ; des mécanismes d'affiliation garantissant la cou-**

verture sanitaire pour tous ; des sources de financements innovants.

Ces avancées notables seront complétées par les éléments suivants : (i) **la finalisation des paramètres techniques du panier** de soins, par le Ministère de la Santé (fixation des tarifs des soins par niveau, fixation des listes de produits médicaux autorisés, définition de protocoles de prise en charge des patients dans les hôpitaux,...) ; (ii) **la mobilisation et la sécurisation des financements de l'Etat**, par le Ministère des Finances, ainsi que (iii) **le renforcement des capacités de la Caisse Nationale de la Solidarité et de Prévoyance Sociale (CNSPS)**, qui a reçu mandat pour assurer la gestion de l'AMG.

Le projet finance également actuellement les **chantiers de travaux de construction et d'extension des bureaux de la CNSPS**, ainsi que leurs équipements, afin d'améliorer la capacité d'accueil et de fournir un service de qualité pour les futurs assurés et leurs familles. Par ailleurs, **l'organisation de formations** permettra de renforcer les capacités des acteurs de l'AMG.

Des campagnes de communication (via les divers médias, ainsi que les relais communautaires et de proximité) toucheront les acteurs institutionnels, les structures de soins, les organisations de la société civile et les populations, **afin de favoriser l'engagement et la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes** autour de l'AMG.

L'AMG constitue une priorité gouvernementale. S'inscrivant dans la politique de développement durable conduite par l'État, elle repose fondamentalement sur la solidarité et la cohésion sociale. Ce projet vise l'amélioration de l'accès à des soins de qualité pour l'ensemble de la population comorienne, en lui garantissant une couverture maladie élargie à des coûts abordables,

Contacts :

* **Said-Ali SAID-MOHAMED**, Chargé de communication du PAAMG
(Tél : 336 46 92, Mèl : communication@paamg.sante.gouv.km)

* **Moinafatima SOILIH**, Responsable de la communication de la CNSPS
(Tél : 346 60 72, Mèl. : tatyanna.soilhi@yahoo.fr)